



Solidarité

Engagement

Respect

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Des Belles-Rives

Mardi 23 janvier 2024 à 18h30

Personnes présentes :

- Andrée Auger-Lafontaine, directrice
- Karine Paiement, directrice adjointe
- Maude Bock, enseignante
- Geneviève Coutu, enseignante
- Nathalie Laplante, enseignante
- Anabel Lalonde-Dion, orthopédagogue
- Janelle Bertrand, parent
- Catherine Champagne, parent
- Stéphanie Charbonneau, parent
- Martin Latour, parent
- Philippe Tremblay, parent
- Olga Zagiannakis, parent

Personnes absentes :

- Simon Leblanc, enseignant
- Christine Plouffe, responsable du service de garde
- Karine Foucault, parent

	#	SUJET	DEMANDEUR	INTERVENTION	DURÉE
	1	Mot de bienvenue	Direction	Présences	2 min.
	2	Vérification du quorum Secrétaire : Stéphanie Charbonneau	Président	Vérification	1 min.
CE2023-17	3	Adoption de l'ordre du jour Proposé par M. Latour Appuyé par Mme. Laplante	Président	Adoption	3 min.
CE2023-18	4	Suivi et adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023	Président	Adoption	3 min.

		Proposé par Mme. Coutu Appuyé par Mme. Bertrand			
	5	Parole au public	Président	Consultation	5 min.
CE2023-19	6	<p>Résolution cour d'école</p> <p>Cette année et ce, tout comme l'an dernier, l'école des Belles-Rives a l'opportunité de soumettre un projet pour la cour d'école. Il est proposé de soumettre le même projet que l'an dernier, c'est-à-dire de procéder au retrait des bascules et des ballons poires et ce, afin de pouvoir procéder à l'installation d'un parcours psychomoteur, d'un terrain de « Gaga Ball » (ce jeu est très populaire auprès des enfants) et de marquage au sol. L'école possède toujours les sommes requises pour ce projet. L'école devra débourser 10% du projet sur une somme maximale de 100 000\$, donc environ 10 000\$. Il est important de noter que le centre de service ne présente pas toutes les écoles. L'école des Belles-Rives a été ciblé, puisqu'elle rencontre tous les critères.</p> <p>Approuvée à l'unanimité</p>	Direction	Approbation	10 min.
CE2023-20	7	<p>Résolution budget T-Shirt OPP</p> <p>L'an passé, l'argent amassé par l'OPP a été transféré dans un type de fonds destiné « spécial ». Afin de payer les t-shirts à l'effigie de l'école qui ont été achetés cette année pour les élèves, une somme de 4 000\$ doit être retirée de ce fonds. L'OPP est en accord avec ce paiement.</p> <p>Approuvée à l'unanimité</p>	Direction	Approbation	10 min.
CE2023-21	8	<p>Résolution utilisation du cellulaire</p> <p>Les cellulaires ainsi que tous les appareils électroniques (par exemple : montre intelligente) ne seront plus permis pour les élèves dans les salles de classe et les couloirs de l'école. Étant une école primaire, ceci n'est pas un enjeu pour l'école. Les parents seront informés de la nouvelle réglementation.</p> <p>Adoptée à l'unanimité</p>	Direction	Adoption	5 min.
	9	Projet de lutte contre la violence et l'intimidation	Direction	Information	20 min.

		<p>Comme mentionné au dernier CÉ, la direction doit procéder à la remise de la date de la présentation vu les moyens de pression exercés par les membres du personnel.</p> <p>La présentation de ce projet devrait donc avoir lieu au mois de mars ou avril 2024.</p>			
	10	<p>Projet éducatif</p> <p>Comme mentionné au dernier CÉ, la direction doit procéder à la remise de la date de la présentation (devait être à la fin décembre 2023) vu les moyens de pression exercés par les membres du personnel. Ces derniers regarderont le projet éducatif le 5 février prochain. Ainsi, Mme. Auger-Lafontaine sera dans la possibilité de présenter le projet éducatif lors du projet CÉ.</p>	Direction	Information	5 min.
CE2023-22	11	<p>Traiteur 2024-2025</p> <p>L'école a présentement les services de traiteur de l'entreprise « Les bons petits plats ».</p> <p>Question : est-ce que nous conservons le même service de traiteur? Ou nous changeons de traiteur/entreprise? Ou nous procérons avec des dîners organisés?</p> <p>Madame Auger-Lafontaine souligne que les enfants adorent les repas du traiteur actuel, que c'est avec ce service que l'école fait affaire depuis des années et qu'il y a ainsi un sentiment d'appartenance qui s'est développé par le service de traiteur avec l'école. Les employés du service de traiteur reconnaissent les enfants par leur nom. Elle souligne également que le service actuel est toujours prêt à dépanner si un enfant n'a pas de dîner et qu'aucune facture n'est ensuite acheminée à l'école. En plus de servir deux portions à plusieurs élèves. De plus, le service actuel a préparé des repas aux enseignants pendant la grève.</p> <p>Le personnel de l'école mentionne que le service actuel a effectivement une bonne interaction avec les enfants.</p> <p>M. Latour ajoute que ses enfants adorent le service de traiteur actuel. Ils utilisent le service 2 à 3 fois par semaine. Et il fait toujours preuve de beaucoup de flexibilité.</p> <p>Mme. Auger-Lafontaine recommande donc de poursuivre avec le service de traiteur « Les bons</p>	Direction	Décision	10 min.

		<p>petits plats ».</p> <p>Proposé par M. Latour Appuyé par Mme. Laplante</p>			
CE2023-23	12	<p>Photos scolaires 2024-2025</p> <p>Les photos scolaires 2023-2024 ont été réalisées par « Photomania ».</p> <p>Il y a deux ans, il y a eu un essai avec une autre compagnie, mais l'école est revenue avec « Photomania ». Mme. Auger-Lafontaine n'a eu que de bons commentaires.</p> <p>Mme. Zagiannakis souligne que c'est la deuxième année qu'elle est présente comme bénévole lors de la journée de la prise des photos et que tout s'est très bien passé et qu'il y a eu un très bon service et ce, malgré la grève. Elle recommande donc de poursuivre avec « Photomania ».</p> <p>Mme. Champagne demande s'il serait possible de discuter des fonds pour les photos qui seront disponibles, puisque les différentes options de fonds cette année n'était pas très beaux.</p> <p>Mme. Auger-Lafontaine indique qu'elle fera la demande.</p> <p>Proposé par Mme. Bertrand Appuyé par Mme. Zagiannakis</p>	Direction	Décision	10 min.
CE2023-24	13	<p>Normes et modalités</p> <p>Mme. Auger-Lafontaine a envoyé le document, puisque le ministre a donné les nouvelles dates pour la remise de bulletin et les rencontres de parents. Les nouvelles dates sont proposées suivant une consultation auprès des enseignants.</p> <p>Proposé par M. Latour Appuyé par Mme. Zagiannakis</p>	Direction	Approbation	10 min.
CE2023-25	14	<p>Mesure Aide aux parents</p> <p>Mme. Auger-Lafontaine indique qu'un budget de 2400-2500\$ est disponible à cet effet. Elle souligne que le but premier de cette mesure est d'apporter de l'aide aux parents par conférence par exemple. Nous devons décider ce que nous faisons avec ce budget. Il est à noter que si nous ne dépensons pas cet argent, l'argent sera redirigé aux élèves. Mme. Auger-Lafontaine souligne que depuis 2 ans l'argent est redirigé vers les élèves pour une évaluation psychologique.</p>	Direction	Décision	10 min.

		<p>M. Tremblay suggère de rediriger l'argent vers un élève cette année et de sonder les parents via Le Riverain afin de savoir s'ils seraient intéressés par une/des conférences pour les prochaines années.</p> <p>Proposé par Mme. Laplante Appuyé par Mme. Coutu</p>			
15		<p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction <p>Les membres du personnel sont de retour depuis le 8 janvier 2024. Les élèves ont effectué un retour le 9 janvier au matin. Ils étaient heureux, ils avaient le sourire aux lèvres. Le retour s'est bien passé, tous sont rapidement revenus dans la routine.</p> <p>Ils travaillent présentement sur le plan de rattrapage. Le 29 janvier 2024 est la date limite pour déposer ce plan. Ils ont reçu un budget à cet égard. Ils vont offrir du tutorat. Tous les enseignants de l'école ont été rencontrés afin de cibler les élèves pour qui le tutorat serait bénéfique. Ils prévoient 2 heures de tutorat par semaine et une aide à la classe sera ajoutée (co-enseignement). Ils prévoient également offrir quelques périodes pendant la semaine de relâche, puisque beaucoup de membres du personnel se sont portés volontaires pour offrir du tutorat pendant cette période. Ce plan est prévu jusqu'à la semaine de relâche et qu'il sera ensuite révisé. Il est souligné que ce plan peut changer d'ici la semaine de relâche. Des invitations seront envoyées aux élèves concernés. Ce rattrapage est toujours sur une base volontaire.</p> <p>M. Latour demande sous quelle forme sera le tutorat. Mme. Auger-Lafontaine indique que le tutorat aura lieu pendant la période du dîner et après les classes par groupe de 5-6 élèves maximum. Et que le but est de reprendre l'enseignement. Ce qui est différent de l'aide aux devoirs.</p> <p>La bibliothèque est réouverte depuis le retour. Les enseignants étaient très heureux.</p> <p>La semaine passée, les ordinateurs pour le local informatique ont été reçus. Ledit local ouvrira la semaine prochaine.</p> <p>Suite au dernier CÉ, il y a eu une communication avec « Trait-d'union ». Ils viendront à l'école en janvier et février, pour trois visites et ce, afin d'effectuer de la sensibilisation quant au spectre de l'Autisme.</p>	Président	Information	10 min.

	<p>Mme. Savoie a un projet : Les collations. Elle commande des fruits à chaque semaine. La distribution dans les classes est assurée par des élèves de 5^e année. Tous les élèves ont droit à cette collation. Cette initiative a lieu une fois par semaine, le mardi. Et ce projet est possible grâce à la mesure d'aide alimentaire.</p> <p>Les inscriptions au préscolaire ont débutées la semaine passée. Il y a beaucoup d'inscriptions pour les 4 ans.</p> <p>- Personnel de l'école</p> <p>Mme. Paiement fait part des commentaires soumis par M. Leblanc (préscolaire) : les élèves étaient heureux de se revoir. Les virus sont de retour. Et il espère que la direction trouvera de l'argent pour une pièce de théâtre.</p> <p>Mme. Coutu (1^{er} cycle) : Il y a eu une belle rentrée. Il y avait une belle fébrilité. La routine a été reprise. Ils ont révisé les notions qui avaient été vues avant la grève. Ils ont mis les bouchées doubles pour reprendre les 5 semaines. Tel que mentionné précédemment, un plan de rattrapage a été mis sur pieds le rattrapage. Le tutorat a débuté pour les élèves en difficulté.</p> <p>Maude (2^e cycle) : Ils étaient heureux de revoir les enfants. Ils étaient bien reposés. Il ont effectué une sortie à la Maison de la Culture pour assister au spectacle: Magie de la chimie de Yannick Bergeron. Tous ont adoré. Ils n'ont eu que de beaux commentaires.</p> <p>Mme. Laplante (3^e cycle) : Ils étaient heureux de revoir les enfants. Ils ont fait la révision des plans d'intervention. De leur côté, le tutorat commence demain. Les examens du ministère ont été repoussés. En science, ils ont effectué un défi d'ingénierie, soit construire une maison en pain d'épice. Il y avait plusieurs restrictions à respecter. C'était beau de voir les enfants. C'est un très beau projet.</p> <p>Ortho : Il y a eu une petite surprise au retour : Mme. Hotte a changé d'école. Il n'y avait donc plus d'enseignant/ortho au 3^e cycle. Ils ont fait des changements et ainsi Mme. Shani a pris en charge les 2 et 3 années. Ils ont trouvé de l'aide pour toutes les classes. Ainsi, tous ont l'aide nécessaire dans les classes.</p> <p>- Service de garde</p> <p>Ils sont toujours à la recherche de gens pour l'heure du dîner.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>Le sondage pour la semaine de relâche a été envoyé.</p> <p>Et les prochaines journées pédagogiques sont les 5 et 19 février 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant au comité de parents <p>La dernière réunion a été annulée.</p> <p>Cependant, lors des deux réunions précédentes, il y a eu des discussions quant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au plan de lutte contre la violence; • À l'embauche de psychoéducatrices; • Et quant à la grève. <p>Il devait avoir une rencontre pour les frais de garde (il y a eu de grosses discussions pour les journées pédagogiques, puisqu'il manque d'informations sur les factures dans certaines écoles), mais il y a un comité à ce sujet. Il devrait y avoir une augmentation de la contribution financière pour 2024-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> - OPP <p>La prochaine activité prévue est la danse de St-Valentin le 9 février 2024. Il manque présentement 7 bénévoles pour la danse de la St-Valentin. Voir le lien sur l'annonce de la St-Valentin qui a été publié sur la page Facebook de l'école.</p> <p>La vente de muffins se poursuit. La prochaine aura lieu le 14 février 2024.</p> <p>Il y a également la campagne de financement des produits d'érable à venir. C'était la plus grosse levée de fonds l'année passée. Il est prévu que la levée de fonds soit du 6 au 26 février 2024, que la livraison ait lieu le 20 mars et que la distribution s'effectue les vendredi et lundi suivant. Ce sera la même compagnie que l'an passé, soit : « North Hatley ». Leurs produits ont été très appréciés l'an passé.</p> <p>Il y aura également une activité de Pâtisseries de Pâques.</p> <p>Une danse du printemps est prévue le 3 mai 2024.</p> <p>Un BBQ de fin d'année est également prévu. Une date doit être déterminée. Ce sera au mois de juin 2024.</p> <p>Il y a également des discussions pour procéder avec une activité de vente de jouets usagés.</p>			
--	--	--	--	--

	16	Prochaine rencontre : 20 février 2024 à 18 h 30	Président	Information	1 min.
CE2023-26	17	Levée de l'assemblée 19h29 Proposé par M. Tremblay Approuvé à l'unanimité	Président	Approbation	1 min.